

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS et C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RÉCLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

| Arrivées à                   |                             | Départs de                  |                              | Arrivées à                   |                              |                            |                            |                            |                              |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|------------------------------|
| CAHORS                       |                             | CAHORS                      |                              | LIBOS                        | VILLENEUVE-SUR-LOT           | AGEN                       | PÉRIGUEUX                  | BORDEAUX                   | PARIS                        |
| 11 h. 10 <sup>m</sup> matin. | 5 h. 10 <sup>m</sup> matin. | 6 h. 53 <sup>m</sup> matin. | 10 h. 12 <sup>m</sup> matin. | 10 h. 28 <sup>m</sup> matin. | 10 h. 45 <sup>m</sup> matin. | 4 h. 22 <sup>m</sup> soir. | 5 h. 51 <sup>m</sup> soir. | 4 h. 27 <sup>m</sup> soir. | 12 h. 45 <sup>m</sup> matin. |
| 5 » 7 » soir.                | 1 » 20 » soir.              | 2 » 55 » soir.              | 3 » 56 » soir.               | 4 » 22 » soir.               | 5 » 51 » soir.               | 9 » 24 » »                 | 10 » 54 » »                | 10 h. 19 — 11 h. 17 soir.  | 4 » 39 » »                   |
| 9 » 41 » »                   | 5 » 50 » »                  | 7 » 24 » »                  | 8 » 46 » »                   |                              |                              |                            |                            | *                          | » 4 » soir.                  |

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

## REVUE RÉTROSPECTIVE

On ne saurait trop dire la vérité sur la journée de Sedan.

Si l'armée de Châlons s'était repliée sur Paris, la France était sauvée, mais la dynastie Napoléonienne était perdue. L'Impératrice, en effet, déclare ce qui suit au général Trochu :

« Ce sont les ennemis de l'Empereur qui lui ont conseillé de revenir à Paris ; il n'y rentre-rait pas vivant. » Il est manifeste que Napoléon III préféra risquer le sort de la France que compromettre sa dynastie. L'armée de Châlons, en conséquence, prit la direction de Sedan.

Napoléon III dans sa lettre à sir John Burgoyne, ne cache pas que ce sont des motifs politiques qui ont dicté cette marche désastreuse.

Voici de quelle manière il s'exprime :

Wilhemshöhe, 29 octobre 1870.

«... L'offensive m'était devenue impossible et je me suis résolu à la défensive ; mais empêchée par des considérations politiques la marche en arrière a été retardée, puis est devenue impossible.

« Revenu à Châlons, j'ai voulu conduire la dernière armée qui nous restait à Paris. Mais là encore des considérations politiques m'ont forcé de faire la marche la plus imprudente et la moins stratégique qui a fini par Sedan.

« NAPOLÉON. »

Conséquence de la marche sur Sedan : L'armée est cernée. Napoléon III arbore le drapeau blanc et livre aux prussiens un immense matériel de guerre et 80,000 hommes.

Quant à lui, il sort de Sedan, va remettre son épée à Guillaume, et il ose lui dire : Ce n'est pas moi qui ait voulu la guerre, c'est la France !

Après avoir trahi la France, il la calomnie ? Conséquence de la capitulation de Sedan : L'invasion s'étend dans le bassin de la Seine, autour de Paris, jusqu'à Rouen.

Cahors, 9 Août.

M. Saint-Genest publie dans le *Figaro* un nouvel article sur le caractère odieux de la propagande bonapartiste, et sur les prétentions des hommes qui ont perdu la France. Il cite M. Jules Amigues parmi les artisans de cette propagande, qui répand dans les campagnes toute sorte de mensonges pour tromper le peuple. La *courtisanerie du peuple*, tel est le mot par lequel M. Saint-Genest flétrit la conduite des Amigues et C<sup>o</sup>. Tout le monde sait que M. Amigues, aujourd'hui rédacteur du *Petit Caporal*, est un ancien démagogue ; qui a glorifié dans un infâme livre, le général en chef de la Commune, Rossel.

D'après M. Saint-Genest, les directeurs influents d'une partie de la coterie impérialiste ne connaissent « qu'une chose, le retour au pouvoir par tous les moyens, même par la ruine du pays. Cette faction a pris pour devise : en toutes circonstances chercher le mal et même le pire, tout empêcher, tout entraver, tout boulever pour jeter la France affolée aux pieds d'un despote et revenir le plus tôt possible... Voilà une appréciation qui nous fait songer, malgré nous, au vote de MM. le comte Murat, de Valon et le baron

Dufour en faveur de la publicité des conseils municipaux. Mais nous devons rappeler, que le journal de ces trois anciens députés nous a appris que ce vote, qui tend à transformer toutes les communes en clubs, était le résultat d'une conviction intime, et n'avait été inspiré par aucun calcul.

M. Rouher est fortement accusé par M. Saint-Genest de flatter les plus tristes passions, et de faire vibrer dans le peuple les cordes les plus basses.

Rien de plus vrai. Que dit-on, en effet, dans nos cantons de l'arrondissement de Cahors ? On répète partout que, si les vins ont valu 600 et 800 fr. par tonneau, en 1854 et 1855, c'est que l'Empereur Napoléon III l'avait décidé et voulu de la sorte, et que cela vaut bien la perte de l'Alsace et de la Lorraine. Nous prenons à témoins tous nos lecteurs : est-ce que, autour d'eux, on n'essaye pas depuis longtemps de faire pénétrer dans les têtes d'un certain nombre de petits cultivateurs, cette opinion anti-française, cette inqualifiable énormité ? Tous les habitants de nos cantons ont connu les ravages de l'oïdium ; on leur met sous les yeux les chiffres officiels des diverses récoltes depuis quarante ans ; on leur montre que, au lieu de 50 à 60 millions d'hectolitres (année moyenne) la récolte vinicole de toute la France n'a été que de 10 millions, 800 mille en 1854, et de 15 millions en 1855 ; on leur donne ainsi la preuve certaine que le haut prix des vins n'a été dû qu'à une diminution colossale dans les quantités produites. Eh bien ! c'est quelquefois peine perdue. Arrive un distributeur de photographies impériales, bien stylé à Cahors par d'habiles et sinistres metteurs en scène ; aussitôt on déclare à nos crédules paysans que les chiffres ont menti, que les statistiques officielles radotent, que l'oïdium était une invention républicaine, et qu'à lui tout seul le prince impérial, tirant son grand sabre ou un sabre de bois, a résolu de mettre en fuite le phylloxera, et de proclamer ce qui suit : « Le vin du Lot vaudra dorénavant 200 fr. par barrique. » C'est grotesque, mais il n'y a aucune exagération dans ce récit.

Assurément, la plupart de ceux qu'on a ainsi baffoués sont aujourd'hui éclairés ; les autres deviennent défiants et se transforment chaque jour. Le moment est proche où les agents provocateurs de l'empire auront indigné les populations, et seront reçus comme ils le méritent. Mais, pour en revenir à M. Rouher, est-ce que les impostures ultra-romanesques du Lot ne justifient pas les sévères paroles de M. Saint-Genest, à savoir qu'on flatte les plus tristes passions, et qu'on fait vibrer dans le peuple les cordes les plus basses ?

Cet écrivain termine en disant qu'il faut choisir entre les défenseurs de Rossel et les insulteurs de Rossel, et que, pour son compte, il n'acceptera jamais « une honneuse démocratie césarienne, offerte par des conspirateurs qui, en ce moment même, profitent des maux qu'ils ont causés pour tâcher de ressaisir le pouvoir ! »

Les lignes suivantes du *Temps* sont dignes d'attention :

Nous avons, il y a quelques jours, écrit cette phrase :

« Les républicains seuls peuvent assurer à M. le maréchal la continuation de son pouvoir, mais ils ne le pourraient qu'en le séparant d'un ministère qui les traite en ennemis. »

Le *Moniteur universel* s'empare de cette phrase, il affecte d'y voir une avance faite au maréchal, et il en conclut que le centre gauche, dont il nous tient pour l'organe, se prépare à faire une évolution.

Commençons par reconnaître que le *Moniteur* n'est ni fier, ni difficile, puisqu'il regarde comme une démarche de conciliation la mise en demeure adressée au président de la république de renvoyer son cabinet de combat.

Ajoutons que le *Moniteur* nous paraît bien peu au fait des questions. En ce qui nous concerne, nous n'avons jamais parlé autrement qu'aujourd'hui. Si le *Moniteur* veut se donner la peine de nous relire, il trouvera dans notre numéro du 2 juin, par exemple, la phrase que voici : « Deux choses seulement sont possibles et deux seulement. M. le maréchal de Mac-Mahon s'inclinera devant la volonté clairement exprimée du pays électoral, ou bien il donnera sa démission. La Constitution le laisse libre de choisir entre ces partis, mais voilà tout. »

N'est-ce pas là, au surplus, la nature même des choses ? Y a-t-il d'autre issue au 16 mai que la retraite du maréchal ou l'aveu et la réparation de la faute qu'il a commise ? Le centre gauche, pas plus que nous-mêmes, n'a jamais pu avoir d'autre avis, et nous n'opérons, ni lui, ni nous, aucune évolution en continuant de renfermer le président de la république dans un dilemme tracé par la Constitution.

Rapprochons ces lignes du passage suivant du *XIX<sup>e</sup> Siècle*, autre organe de la gauche :

En assumant une responsabilité dont la Constitution l'avait sagement affranchi, en déclarant un jour qu'il n'irait pas plus loin dans la pratique des institutions parlementaires, et un autre jour qu'il irait jusqu'au bout de je ne sais quelle inexplicable et indéfinie, le Maréchal s'est mis dans le cas ou de tirer l'épée contre la République, ou de lui rendre son épée, ou (ce qui vaudrait mieux pour tout le monde) d'accepter sur le terrain même un accommodement loyal. Un maréchal de France peut toujours, sans déroger, reconnaître ses torts ou ses erreurs, lorsque son adversaire d'un moment est la France.

Déjà, il y a quelques jours, la *Presse* avait mentionné le bruit d'un changement de cabinet, dans le sens constitutionnel modéré.

## La réunion de Stors.

Le château de Stors est situé à dix minutes de la station de l'Isle-Adam, mais on a mis plus longtemps pour y arriver. Une foule considérable se pressait aux alentours de la gare. A l'arrivée du train, les cris de : « Vive M. Thiers ! vive la république ! » ont éclaté. Les voitures ont eu de la peine à se mettre en marche : toute la population de la petite ville et des environs se pressait dans les chemins, sur les trottoirs, aux fenêtres des maisons. Il a fallu s'arrêter plusieurs fois pour recevoir des bouquets et des couronnes.

Les portes du parc ont été ouvertes de bonne heure aux invités munis de cartes personnelles,

qui se sont présentés au nombre de cinq cents.

Au moment où M. Thiers, qui était allé faire dans le parc une courte promenade, est rentré au château, le plus vif empressement s'est produit autour de lui. M. Thiers a présenté M. Sénard aux électeurs :

Vous avez besoin, leur a-t-il dit, d'un représentant ferme et constant dans ses opinions libérales. Voici mon ami, Sénard. J'ai assisté à sa vie comme il a assisté à la mienne. Je l'ai vu à l'Assemblée constituante de 1848 ; il s'y est conduit avec héroïsme dans des circonstances difficiles et a su inspirer à tout le monde respect et sympathie pour son caractère. Il n'a, d'ailleurs, jamais séparé l'ordre de la liberté. Nous avons quelquefois différé d'opinion sur la forme de gouvernement qui convenait à la France : je crois, comme M. Sénard, qu'aujourd'hui la république seule est possible, et je l'ai retrouvé tel que je l'avais laissé, républicain modéré. Je suis vieux ; c'est à vous, qui êtes presque tous d'une génération plus jeune, qu'il appartient de soutenir cette cause qui nous est commune.

Chaque phrase du discours de M. Thiers était interrompue par des applaudissements. M. Sénard a pris ensuite la parole :

Je ne vous retendrai pas longtemps, a-t-il dit ; je ne suis pas venu prononcer ici une harangue. Que pourrais-je vous dire qui me recommandât plus que les quelques mots que vient de prononcer M. Thiers ? Vous n'avez point oublié dans quelles circonstances M. Thiers a trouvé la France après la guerre. Nous étions épuisés par notre défaite, et nous devions pourtant éteindre les feux d'une insurrection terrible et payer cinq milliards à l'Allemagne ! cinq milliards ! Lorsque le vainqueur nous a imposé cette écrasante rançon, il doutait que nous puissions la payer. Nous en doutions, hélas ! nous-mêmes.

Eh bien ! le gouvernement de M. Thiers a inspiré si vite une confiance si grande, que les capitaux ont afflué entre ses mains. Ce n'est pas la France seulement, ni même l'Europe, c'est le monde entier qui a voulu souscrire à notre emprunt, et le total des souscriptions s'est élevé à 44 milliards. (Bravo ! Applaudissements prolongés.)

Vous n'ignorez pas par quelle suite de fautes nous avons été précipités presque dans la ruine. C'est à l'empire que nous devons reprocher la dernière invasion, comme les précédentes : voudriez-vous du rétablissement de l'empire ? (Non ! jamais !) Pourtant, messieurs, le parti impérialiste se dresse devant vous, et non pas celui-là seulement, mais tous les partis qui ont été autrefois maîtres de la France. Les ministres et leurs préfets pétrissent la matière électorale. Leurs coups tombent surtout sur les petits, sur les malheureux auxquels on enlève leur gagne-pain par de fausses interprétations de la loi. Non seulement la raison et le bon sens protestent, mais l'honnêteté. (Oui ! oui !) Après avoir ri de la conduite du gouvernement, on en est révolté. Mais le jour du pays viendra. Nous l'attendons avec patience : dans la main de chaque électeur, le fusil de l'émeutier est remplacé par le bulletin de vote. De là vient le calme de celui qui doit avoir le dernier mot, car le dernier mot, vous l'aurez, messieurs !

Léon Renault a pris aussi la parole en ces termes :

Votre verdict, quel qu'il soit, devra être accepté par tous. Les difficultés de la situation sont considérables ; pour moi, j'ai la confiance que nous en sortirons par les voies légales. Le gouvernement commettra des actes de pression plus ou moins coupables, mais je ne crois pas aux coups d'Etat. On vous interroge ; on vous reconnaît donc le droit de répondre, et de répondre avec autorité. Qui pourrait prévaloir contre la volonté du pays, lorsque cette volonté se sera solennellement manifestée ?

La situation de l'Europe.

Il n'y a pas à songer, pour le moment, à des négociations ni directes, ni indirectes, en vue du rétablissement de la paix en Orient; il n'y a qu'à songer à préserver l'Europe de complications qui généraliseraient la guerre, aujourd'hui localisée.

Tout semble indiquer que nous n'avons pas ce danger à redouter. Il ne peut venir de l'Italie, qui observe une neutralité tout à fait passive. Il peut encore moins venir de la France, qui n'a, dans les affaires d'Orient, aucun autre rôle à jouer, que celui de pacificatrice. Il ne pourrait venir que de l'Angleterre et de l'Autriche.

On lit à ce sujet dans le *Soleil* :

L'Angleterre a envoyé sa flotte mouiller dans les eaux de Besika, elle a renforcé cette flotte, elle a augmenté les garnisons de Gibraltar et de Malte.

Mais récemment, à la Chambre des communes, le chancelier de l'Echiquier a déclaré que le cabinet de Londres a renoncé à demander des crédits supplémentaires pour couvrir les dépenses extraordinaires, qui pourraient être la conséquence de la guerre d'Orient. Il a ajouté que pour toute cette année les crédits actuels suffiront à couvrir ces dépenses.

C'était dire assez clairement, ainsi que le *Times* l'a fait comprendre, que l'Angleterre ne compte pas intervenir activement dans les affaires d'Orient et surtout qu'il est très loin de sa pensée de se faire l'alliée effective de la Turquie contre la Russie.

L'Angleterre, d'ailleurs, on le sait à Constantinople aussi bien qu'à Londres, ne peut entrer en lutte armée avec la Russie, qu'à une seule condition : c'est d'avoir pour alliée active dans cette lutte une puissance continentale.

Cette alliée ne peut plus être la France et ne peut pas être l'Italie. L'Autriche seule aurait des tendances communes, des intérêts communs à la fois avec la Turquie et avec l'Angleterre.

L'Autriche a paru faire ces jours-ci un pas timide hors des voies d'une neutralité absolue. Elle a décrété la mobilisation de deux corps d'armée, qui devaient compter ensemble 90,000 hommes.

Mais le cabinet de Vienne ne paraît pas plus disposé que le cabinet de Londres aux résolutions hardies. A peine avait-il autorisé cette mobilisation partielle, qu'il a fait dire par ses organes officiels qu'il n'y fallait voir qu'une mesure de précaution, qui ne modifie en rien sa politique de paix et de neutralité.

Les dernières nouvelles de Vienne affirment même que pour le moment, on laissera dormir dans les cartons du département de la guerre le décret de mobilisation.

Si l'Autriche était tout à fait libre de ses mouvements, peut-être la question d'Orient prendrait-elle vite une autre face. Peut-être ferait-elle, sans hésiter, cause commune avec l'Angleterre. La guerre d'Orient, qui reste locale, deviendrait alors générale et embraserait l'Europe.

Mais l'Autriche est-elle tout à fait libre de ses mouvements? Sait-elle seulement dans quelle mesure l'Allemagne, qui doit avoir fait avec la Russie un pacte secret, lui permettrait d'agir?

Ce pacte existe. L'Autriche n'en doute pas; elle en connaît même, sans doute, certaines clauses; mais les sait-elles toutes?

Puis, qui peut se vanter de lire dans la pensée du prince de Bismarck comme dans un livre ouvert? En s'aventurant trop, de moitié avec l'Angleterre, en faveur de la Turquie, l'Autriche craint sans doute d'imiter un imprudent qui, croyant marcher sur l'herbe, mettrait le pied sur des serpents.

Dans quelques cercles diplomatiques, on va jusqu'à prétendre que, de peur de déplaire à l'Allemagne, l'Autriche ne verrait pas aujourd'hui, dans une alliance active de la Serbie avec la Russie et la Roumanie, un motif suffisant pour intervenir dans les affaires d'Orient.

Que ce soit le cabinet de Berlin qui tienne en respect le cabinet de Vienne, ou que ce soit spontanément que le comte Andrassy adopte une politique orientale aussi prudente, le résultat est le même.

L'attitude plus que modérée de l'Angleterre et l'attitude plus que patiente de l'Autriche sont une garantie certaine du maintien de la paix générale en Europe.

INFORMATIONS

M. Louis Legrand, député sortant de la première circonscription de l'arrondissement de Valenciennes, et M. Alfred Girard, candidat républicain de la deuxième circonscription, ont eu l'honneur d'être reçus par M. Thiers.

Il leur a déclaré qu'ils pouvaient compter sur la neutralité la plus absolue de la Compagnie d'Anzin dans les deux circonscriptions de Valenciennes, que tous les employés, tous les ouvriers de la Compagnie seraient laissés complètement libres de voter pour celui des candidats qui leur conviendrait le mieux.

M. Thiers a ajouté que si la Compagnie d'Anzin entendait garder la neutralité, chacun de ses membres conservait individuellement la liberté de ses votes; que, quant à lui, ses opinions bien connues, s'il exerçait ses droits à Valenciennes, le porteraient à voter pour MM. Legrand et Girard, mais sans prétendre influencer par son exemple les employés et ouvriers de la Compagnie.

M. Thiers a dit, en outre, que si quelqu'un se permettait de déclarer tel ou tel candidat, candidat de la Compagnie, il serait démenti à l'instant même, la Compagnie ne devant pas avoir de candidat à elle.

M. Thiers a dit en terminant que, quant à lui, il comptait sur la réélection des 365, même avec augmentation de ce nombre, et qu'il en résulterait le raffermissement de la République conservatrice, SEUL GOUVERNEMENT POSSIBLE AUJOURD'HUI.

Une note puisée aux sources les plus autorisées et insérée dans un grand nombre de journaux de Paris, porte que l'on peut apprécier ainsi qu'il soit le résultat des prochaines élections. Les partis coalisés, c'est-à-dire les candidats d'une prétendue entente d'Henri V et du prince impérial, ne peuvent espérer obtenir, dans tous leurs groupes, que 150 sièges environ; les adversaires du 16 mai sont dès à présent assurés de faire élire 380 de leurs candidats.

Ces calculs, d'après le *Journal des Débats*, ont été dressés sans parti-pris d'exagération.

Certains administrateurs prétendent ressusciter à leur profit la légende célèbre de la jument de Roland: on sait que la noble bête possédait toutes les qualités, sauf qu'elle était morte.

C'est sans doute pour honorer la mémoire du paladin, ou plutôt de sa bête, que M. de Jessé, le nouveau maire de Marseille, non content de proscrire les employés a trouvé original de remplacer l'un d'eux par un individu qui aurait pu être admirablement donné... s'il n'était mort et enterré depuis trois mois.

Sous l'empire, qui ne le sait? les fonctionnaires dévoués faisaient bravement voter les morts, ce qui permettait à un maire de la Haute-Vienne d'adresser, en 1869, à son préfet, ce télégramme de haute fantaisie :

« Ma commune a donné au candidat de l'Empereur l'unanimité... plus quatre. »

Après les grosses sottises échangées entre M. Rouher et M. Paul de Cassagnac, la paix et la concorde commencent à renaître. Satisfaits de si bien se connaître et de s'être traités avec une égale franchise, les deux chefs bonapartistes en arriveront peut-être à une réconciliation. Cela ne se passe ainsi nulle part, mais le monde impérialiste ne ressemble en rien à l'autre... heureusement!

En examinant le tableau du produit des impôts pour le premier semestre de 1877, publié au *Journal officiel* du 11 juillet dernier, on a signalé le mouvement d'arrêt et même les pertes à porter au compte particulier des trois derniers mois; mais il manquait les pièces de la

répartition mensuelle pour fixer le moment à partir duquel le mouvement ascensionnel s'est arrêté. Le dernier numéro du *Bulletin de statistique* du ministère des finances nous les donne, et il n'y a plus moyen de nier que le 16 mai n'en soit la cause. Il est, du moins, le point de départ indiscutable de la baisse.

En avril, nous avons eu une plus-value de 2,706,000 fr. sur les évaluations budgétaires; la plus-value est de 8,210,000 fr. pour le mois de mai, à cause d'une forte importation de marchandises réalisée dans le courant de ce mois. Le mois de juin se solde par un déficit de 555,000 fr. Il y avait longtemps que ce résultat ne s'était présenté. Les douanes, les boissons et les sels ont continué, comme toujours, à dépasser les évaluations du budget, mais avec des chiffres beaucoup plus faibles, le progrès n'étant que de 4,405,000 fr. contre 12,051,000 fr. obtenus en mai et 5,777,000 fr. en avril. D'autre part, l'enregistrement a perdu 552,000 fr. sur ces évaluations; le timbre, 694,000 fr.; les chemins de fer, pour la grande vitesse 1,488,000 fr., et 218,000 fr. pour la petite; les contributions indirectes diverses, 1,878,000 fr. Au total, les moins-values sont de 4,960,000 fr. pour la recette du mois. La diminution est bien plus sensible si l'on compare les chiffres du produit des impôts, non pas avec les prévisions budgétaires, qui ne sont qu'un minimum, mais avec les résultats réels de l'exercice précédent. On ne pouvait plus vite avoir la preuve certaine d'un ralentissement d'affaires tout à fait regrettable, et qui ne paraît pas avoir trouvé sa limite.

A l'article du mouvement des inscriptions de rentes, le même document constate que, malgré la hausse des valeurs opérée à la Bourse par la spéculation, les opérations réelles sur les titres de la dette publique n'ont eu lieu que dans des proportions très réduites. On peut, dans les premiers moments, faire des phrases sur l'état des transactions d'un pays; mais les chiffres prennent bientôt la parole, et ils disent alors la vérité.

CHRONIQUE LOCALE

APPEL DES RÉSERVISTES

Le *Moniteur universel* publie quelques renseignements complémentaires sur l'appel des réservistes, appel dont nous avons indiqué la date mardi. Après avoir pris l'avis du conseil des ministres, le général Berthaut a définitivement arrêté, le 4 août, que les réservistes de la classe 1878, seraient appelés sous les drapeaux, le 20 août dans toute la France. Le ministre de la guerre n'a fixé la durée de l'incorporation des réservistes de la classe de 1870, qu'à 20 jours seulement. Les réservistes de la classe 1870 doivent donc se préparer, dans tous les corps d'armée, et quelles que soient les instructions précédemment données, à se mettre en route pour leurs régiments le lundi 20 août. Ils seront rentrés dans leurs foyers, le lundi 10 septembre.

On lit dans l'*Officiel* :

Les réservistes de la classe 1870, qui vont être appelés sous les drapeaux du 20 août au 10 septembre pour y accomplir une période d'instruction, sont prévenus qu'ils n'auront droit au transport à prix réduit sur les chemins de fer que s'ils partent du lieu de leur résidence légale, lequel sera indiqué sur l'ordre d'appel adressé à chacun d'eux.

Tous les hommes qui ne se trouvent pas actuellement au lieu de leur résidence légale devront donc, sans retard, faire régulariser leur position en conséquence, s'ils ne l'ont déjà fait.

Sont seuls dispensés des services et manœuvres :

- 1° Les non disponibles ;
- 2° Les réservistes faisant partie du corps des gardiens de la paix de la ville de Paris ;
- 3° Les hommes résidant en Algérie et dans les colonies. Les résidents en Algérie pourront d'ailleurs être appelés par le gouverneur à des réunions locales s'il y a lieu ;
- 4° Les hommes maintenus régulièrement dans leurs foyers comme soutiens de famille, par dé-

cision d'un conseil de révision quelconque, et qui n'ont pas été signalés comme ayant perdu leurs droits à la dispense ;

5° Les réservistes fixés ou voyageant à l'étranger ;

6° Les remplaçants d'hommes de la classe de 1870, à l'exception de ceux qui, par leur âge ou leurs services personnels, appartiennent aux classes 1868, 1869 et n'ont pas été convoqués en 1876 ;

7° Les candidats au grade d'officier, les docteurs en médecine, pharmaciens, vétérinaires qui, régulièrement proposés après examen pour des emplois dans le cadre des officiers de réserve, n'auraient pas encore été nommés ;

8° Les internes des hôpitaux de Paris.

Par une circulaire récente, M. de Fourton vient d'appeler l'attention des préfets sur les saltimbanques et baladins qui, à cette époque de l'année, parcourent un grand nombre de villes et de communes rurales.

D'après les instructions données par le ministre de l'intérieur, aucun saltimbanque ne pourra séjourner dans le département, s'il n'est muni d'une autorisation visée du préfet ou de son délégué.

Le congrès international phylloxérique, dû à l'initiative de M. le professeur Fatio, de Genève s'est réuni le 6 à Lausanne. Des représentants de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce, de la Roumanie et de la Suisse y ont pris part. Le programme préparé par le docteur Fatio, comprend douze chapitres qui forment 131 questions. Origine du mal, son importance, manière de le combattre, période favorable pour le combattre, fondation d'un comité international. Les débats dureront une dizaine de jours.

On lit dans les journaux d'Agen :

L'adjudication pour la construction d'une estrade mobile pour la musique militaire, a eu lieu mardi, dans une des salles de la mairie; c'est le sieur Philippon, charpentier, qui a été déclaré adjudicataire.

Le pensionnat St-Charles, dirigé à Gramat par les frères des écoles chrétiennes, vient d'ajouter de nouveaux succès à ceux qu'il a eus depuis sa fondation.

Cette année, cet établissement a présenté quatre élèves à des concours divers : deux ont obtenu le brevet de capacité, un a été reçu pour les ponts-et-chaussées et le quatrième pour les contributions indirectes.

Le 1<sup>er</sup> de ce mois, époque des examens pour l'obtention des certificats d'études primaires, douze élèves ont été admis les premiers.

Cet établissement, sous l'habile direction de ses maîtres, prospère tous les ans, et offre aux parents les plus sûres garanties d'une bonne éducation, et d'une solide instruction pour leurs enfants.

Nous lisons dans le *Courrier de Tarn-et-Garonne* :

Un nouveau genre d'escroquerie est exercé par des individus de nationalité espagnole. A l'aide de pièces fausses, ils cherchent à établir que des sommes très-considérables sont enfouies en certains endroits depuis la dernière guerre carliste. Des fonds sont nécessaires pour recouvrer ces trésors imaginaires et, ces habiles escrocs proposent aux personnes auxquelles ils adressent ces pièces justificatives d'avancer les fonds et de les associer aux bénéficiaires qui doivent résulter de la découverte de ces trésors. Une personne de la ville a déjà été victime de ce genre d'escroquerie, que la justice française ne peut punir, les coupables résidant en pays étranger.

Une jeune et jolie institutrice de Toulouse, Mlle Marguerite-Zélie Moulard, vient de subir, avec honneur, devant la Faculté des sciences de Marseille, les difficiles épreuves du baccalauréat complet. En la recevant, le doyen a tenu à déclarer que Mlle Moulard avait répondu d'une façon vraiment supérieure à toutes les questions

et qu'elle était de beaucoup au-dessus des candidats du sexe fort. Honneur à la nouvelle bachelière !

Les dépiquage des blés se poursuit avec une bien grande activité dans nos environs ; aux moindres éclaircies tout se meut et on met à profit les quelques jours de beau temps dont on est favorisé. D'après les renseignements qui nous ont été donnés sur le rendement, on paraît assez généralement satisfait, bien que le grain ne soit pas aussi lourd et nourri que les apparences l'avaient fait espérer.

Nous lisons dans l'Echo de la Dordogne : Le nommé Antoine Taillardat, de Sarlat, assassin présumé d'un malheureux habitant de la commune de Marcellac-et-St-Quentin, a été arrêté mardi à Périgueux.

Sur une dépêche du parquet de Sarlat, un agent de police avait reçu avant-hier matin, l'ordre de se rendre à la gare de Périgueux : il y constata l'arrivée de la femme Taillardat, à 10 h. 45 minutes. Elle était venue par le train d'Agen. Elle était accompagnée de ses deux enfants. Elle avait pour bagage une malle et un sac, qu'elle déposa à la consigne. Cette femme après avoir diné au restaurant Sarladais, se rendit rue Limogeanne, où habite une de ses sœurs : elle n'y resta que peu de temps. Elle parut ensuite chercher un logement en ville pour le louer. La police ne cessait pas de la surveiller. Le lendemain soir, vers sept heures, la femme Taillardat se rendit à la gare, pour l'arrivée d'un train. L'agent de police Grammont l'y suivit. Elle ne resta qu'un quart d'heure à la gare, puis elle s'en alla avec ses deux enfants, sans avoir paru apercevoir la personne qu'elle attendait ; elle se dirigea vers la rue Sébastopol, où elle fut accostée par un individu qui n'était autre que son mari. Ils rejoignirent ensemble la route d'Angoulême, et se dirigèrent vers le Toulon, semblant vouloir ainsi quitter la ville. Craignant de les laisser échapper, l'agent de police, qui les épiait, requit deux militaires, les nommés Louis Mallet et Ferdinand Labispère, musiciens au 50<sup>e</sup> de ligne. Ceux-ci lui prêtèrent main-forte, et il fut procédé à l'arrestation de Taillardat, qui n'opposa, d'ailleurs, aucune résistance.

Taillardat a été trouvé porteur d'un revolver à six coups chargé ; d'une montre en argent qu'il a reconnu avoir achetée, le 4 août courant sous un faux nom, à Souillac (Lot) ; d'un peu plus de six cents francs en argent, dont la plus grande partie a été trouvée cachée dans ses chaussettes.

Pour la chronique locale, A. Layton.

CHRONIQUE AGRICOLE

Paris, 5 août.

Céréales et farines. — Nous avons eu en fin une semaine de temps relativement sec et

favorable aux travaux de la moisson. On constate généralement un excédant en gerbes du quart en tiers sur l'année dernière les épis longs et pleins de grains bien nourris ont compensé le déficit en gerbes ; cette année la grenaison défectueuse annihile l'espoir qu'on avait fondé sur l'abondance du plant.

Là où on a effectué des battages, on ne signale que par exception des rendements à l'hectare en grains supérieurs à ceux de l'année dernière ; ils sont parfois égaux, souvent inférieurs, les épis étant généralement petits incomplètement garnis et comptant beaucoup de grains qui n'ont pas atteint leur complet développement. La qualité est fort variée. Le poids est inférieur de 1 à 4 kilogr. par hectolitre à celui de l'an dernier, selon les pays ou le temps par lequel le blé a été rentré. Il nous reste à connaître les résultats définitifs du Nord et du Nord-Ouest.

Sur notre marché aux farines, à Paris, l'opinion prédominante est disposée aux idées de baisse. Par suite, des offres de livrable, jointes à la pression des livraisons en circulation ont fait réagir nos cours et les maintiennent à un taux tout à fait en disproportion avec le prix du blé. Aussi la meunerie ne pouvant travailler dans ces conditions, prend-elle sur ses réserves, et notre stock de farines a-t-il diminué en juillet de 10,000 quintaux métriques, dont 20,000 sacs de farines de marques et supérieures classées.

Le blé nouveau vaut, dans le rayon de Paris, de 33 à 35 fr. les 100 kilos, pour que les farines puissent se maintenir aux cours actuels, il faudrait qu'il tombât à 31 ou 30 fr. Les éléments de baisse qu'on fait le plus valoir sont de bonnes récoltes en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Amérique, et l'espoir du rétablissement de la paix en Orient permettant de tirer du blé de la Russie méridionale, qui annonce également une bonne récolte.

Parmi ces contrées, l'Allemagne ne compte pas comme pays exportateur. L'Autriche Hongrie annonce une récolte de 10 % au-dessus de la moyenne, et comme elle consomme peu de froment, elle pourra fournir à l'exportation la valeur de cinq millions de quintaux métriques, qui jusqu'à nouvel ordre ne peuvent compter pour Marseille.

Quant à l'Amérique, sa récolte est bonne, mais elle n'arrivera en Europe que dans le courant de l'année prochaine ; son influence sur les prix ne pourra donc se faire sentir que plus tard. Quoi qu'il en soit, ce qui guidera nos prix ce sera le chiffre de notre déficit. Toutes les considérations nous portent à croire que la baisse de nos cours de farines n'est pas justifiée par la situation et ne saurait durer longtemps.

Foire de Cahors du 3 août 1877.

|             |          |             |          |
|-------------|----------|-------------|----------|
| Blé.....    | 26 f. 05 | Fèves.....  | 16 f. 50 |
| Mais.....   | 18 f. 25 | Avoine..... | 12 f. »  |
| Seigle..... | 17 f. »  | Foin.....   | 6 f. 25  |
| Orge.....   | 14.50    | Paille..... | 4 f. 25  |

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 8 août, soir.

Le Journal officiel contient ce matin un mouvement judiciaire et plusieurs séries de nominations et de promotions dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Parmi les promus, on remarque particulièrement M. le vicomte Emmanuel d'Harcourt, secrétaire de la présidence, chevalier depuis 1870, qui est promu au grade d'officier, M. Imgarde de Leffemberg, procureur général près la cour d'appel de Paris, commandeur depuis 1873, qui est nommé grand-officier, et MM. Salneuve, conseiller honoraire à la cour de cassation, et Neveu-Lemaire, premier président de la cour d'appel de Rouen, qui sont nommés commandeurs.

Les généraux Wolff, de Montaigu et Jeaningros, sont nommés grands-officiers.

Vient ensuite une série de concessions de médailles militaires.

On annonce que le président de la République a résolu de faire dans l'Ouest, à Cherbourg, Caen, etc., dans la Loire, dans la Gironde et dans les départements du Midi, une série de voyages, qui commencent dans le courant du mois d'août ; mais ni l'itinéraire, ni la date de ces voyages ne sont encore définitivement arrêtés. On croit savoir qu'ils seront fixés dans le conseil des ministres de demain.

M. Thiers part demain matin pour Dieppe, où, dit-on, il séjournera quatre semaines au plus.

L'affaire de M. Ménier contre le Bulletin des Communes est venue aujourd'hui devant le tribunal civil de Versailles et a été retenue, mais je ne puis vous en faire connaître le résultat, car l'audience continue au moment où je ferme ma lettre. C'est M<sup>e</sup> Clery qui plaide pour M. Ménier.

Un journal du soir prétend que dans le prochain mouvement administratif qui doit paraître sous peu, serait compris M. de Tracy, préfet de la Gironde, qui va poser sa candidature à la députation dans le département de l'Allier.

Un télégramme annonce que le phylloxera aurait paru à Pregny, sur la frontière de Suisse.

Les grèves des Etats-Unis touchent à leur terme, selon toute apparence du moins, car un télégramme de Waddington, en date de ce matin, nous apprend que les navires de guerre qui avaient pris la mer viennent de recevoir l'ordre de retourner à leurs stations ordinaires. Cependant, une grande partie de l'armée restera encore dans l'Est.

Le ministre des affaires étrangères espagnol, M. Silvela, ne perd pas son temps à Paris. Hier, après avoir été reçu par le président de la République, il a eu une assez longue conférence avec M. le duc Decazes, conférence à laquelle assistait l'ambassadeur d'Espagne à

Paris, M. le marquis de Molins. Aujourd'hui, nouvelle conférence, toujours relative aux tarifs douaniers et à un nouveau traité de commerce.

Bourse de Paris

Cours du 9 Août.

|                   |        |
|-------------------|--------|
| Rente 3 p. %..... | 70.75  |
| — 4 1/2 p. %..... | 102.25 |
| — 5 p. %.....     | 106.30 |

CAUSERIES SCIENTIFIQUES (1)

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Un grand succès de librairie s'affermissant chaque année que les *Causeries scientifiques* de M. Henri de Parville, qui viennent d'être couronnées par l'Académie française !

Cette publication : « *Les Causeries scientifiques, offrent véritablement un modèle de vulgarisation.* »

Depuis Arago, depuis Babinet, depuis Foucault nous n'avons pas eu un seul vulgarisateur véritable, savant et lettré tout à la fois, réellement populaire, qui puisse être mis sur la même ligne que l'auteur des *Causeries*.

Cette publication a remporté les premières médailles aux grandes expositions internationales de 1867 et 1873, de Paris et de Vienne, et l'Académie française vient de lui accorder sa plus haute récompense, le prix Montyon, sur le rapport de M. Emile Doucet, auquel nous empruntons ce qui suit : « Ce n'est pas un travail de compilation banale, c'est un travail tout personnel, ont dit devant l'Académie, nos deux plus savants confrères, en appréciant les *Causeries scientifiques* de M. de Parville, et en présentant leur auteur comme ayant su se faire une position exceptionnelle et respectée parmi les écrivains qui, avec plus ou moins d'autorité et de désintéressement, travaillent à populariser la science. Ayant tout étudié et tout approfondi, M. de Parville a le droit de parler de tout ; sa science est une science vraie et non une science d'emprunt : utiles par toutes les lumières qu'ils répandent, ses livres sont d'une lecture agréable et facile ; ils charment en instruisant. »

L'éditeur s'est plu à rendre coquet ce livre de bibliothèque et de salon en l'illustrant de nombreuses gravures et en l'imprimant sur beau papier.

Nous le répétons, beau et bon livre, lecture réellement saine et utile, instructive, et de celles qu'il faut propager. Babinet l'a dit avec raison, et nous pouvons le répéter après lui : « On ne trouve pas toujours une occasion aussi bonne d'apprendre avec un guide aussi expérimenté et aussi aimable. »

J. Rothschild, éditeur, 13 rue des Saints-Pères, à Paris.

9 août 1877.

(35)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACONNE.

Première partie.

VIII

LA CITÉ DORÉ

— Ah ! vous avez appris quelque chose ?

— Mieux que cela, père André... j'ai tout vu !

— Vous avez tout vu, dit-il, vous l'avez poursuivi avec un cri mal étouffé ; mais qui êtes-vous donc ?

— Je vous le dirai.

— Cependant, vous n'êtes pas venu seulement pour me dire ces seules paroles... vous aviez un autre but en affrontant les dangers qui pouvaient vous attendre aux abords de cette cité... Enfin, vous m'avez fait concevoir tout à l'heure une espérance qu'il serait cruel de m'enlever maintenant.

Le jeune homme le regarda avec attention.

— Ayez confiance en moi, père André, répondit-il doucement, et ce que je vous ai promis, je suis prêt à le tenir.

— J'aurais des nouvelles de mon enfant ?

— Quand vous le voudrez.

— Mon Dieu ! vous ne me trompez pas ?

— Pourquoi vous tromperais-je ?

Le jeune homme tira une carte de sa poche, il la remit au vieillard.

Puis il se leva et gagna lentement la porte.

Quand il en eut atteint le seuil, il se retourna vers le père André, dont il serra les mains avec une douce et tendre effusion, et lui ayant encore recommandé d'être exact au rendez-vous le lendemain, il assujettit sa casquette sur son front et s'élança dans les rues boueuses de la cité.

Le père André rentra aussitôt et se hâta de jeter un regard sur la carte que l'on venait de lui remettre.

Il y avait sur la carte ces deux mots :

BARON LUDIGI

Cependant la lune s'était tout à fait voilée ; le vent commençait à tourbillonner avec des sifflements aigus ; les roulements du tonnerre se succédaient plus rapidement.

L'orage s'approchait.

Il était bien près d'une heure ; le père André songeait au lendemain et n'avait guère envie de dormir.

Toutefois, comme le vent menaçait de jeter bas la porte et la fenêtre, et d'ouvrir ainsi à la pluie une large voie pour pénétrer dans la chambre, il crut devoir, avant de se coucher, les consolider l'une et l'autre.

Mais au moment où il se dirigeait déjà de ce côté, la porte s'ouvrit tout à coup, et un homme entra.

Le père André était loin de s'attendre à une nouvelle visite ; mais quand il eut reconnu celui qui venait d'entrer, il ne put s'empêcher de reculer de deux pas et de jeter un cri de surprise.

Cet homme était Pascal, l'Auvergnat de la maison de la Bièvre.

— Pascal ! s'écria le père André après les premiers instants donnés à la surprise ; toi ici, à cette heure !

Pascal fit un sourire qui montra ses dents blanches et bien rangées.

— Il y a longtemps que nous ne nous étions pas vus, répondit-il avec ce flegme qui était le fonds de son caractère, et depuis quelques mois déjà je désirais venir.

— Que me veux-tu donc ?

— J'ai à causer.

— Avec moi ?

— Avec toi... et tiens... il faut que

je te le dise. André, continua Pascal en s'asseyant sans façon auprès de la table, en te revoyant tout à l'heure, j'ai hésité à te reconnaître.

— Qu'importe ? fit André.

— Cela importe beaucoup. Tu as bien changé depuis quelques années. Tu vis seul, triste, tu as plus de misère que tu n'en peux supporter et à ton âge cela ne peut durer longtemps de la sorte.

André fit un geste énergique.

— Eh bien ! tant mieux ! répondit-il avec un fier regard, tant mieux ! Pascal, la mort ne me fait pas peur. Si Dieu veut me rappeler à lui, que ce soit bientôt, et je ne m'en plaindrai pas. J'irai devant lui la conscience tranquille, car, au milieu des souffrances que j'ai endurées, il m'a du moins épargné les remords que tout crime laisse derrière lui.

Pascal haussa les épaules.

— Tu as toujours été niais, dit-il avec dédain, je t'ai plusieurs fois offert des sommes considérables qui t'auraient mis à l'abri du besoin, et tu m'as refusé.

— Et je refuse encore.

— Oh ! je ne viens pas te faire de nouvelle proposition, quoique cependant, si tu voulais...

— Jamais !

— Tu serais riche, tu aurais de l'or.

— Il y a du sang sur cet or-là.

Pascal fit entendre un rire sec qui imitait le grincement d'une crécelle.

— Soit, dit-il en redevenant presque aussitôt sérieux et sombre, soit ; d'ailleurs, j'avais d'autres idées en venant ici, et puisque tu te montres toujours le même, — honnête et entêté, — parlons de ce qui m'amène. Aussi bien, voilà l'orage qui éclate, la pluie tombe déjà à torrents, et il va faire un temps de tous les diables. Assieds-toi donc-là à côté de moi, et causons comme deux amis, comme deux frères.

Ainsi que le faisait observer Pascal, l'orage venait enfin d'éclater dans toute sa fureur. Le vent soufflait avec une violence âpre et désordonnée, et semblait s'accrocher à la mesure qu'il ébranlait du faite à la base. La pluie fouettait les vitres de papier déchiré, et venait tourbillonner jusqu'au milieu de la chambre. Le ciel s'entr'ouvrait de temps à autre jusqu'à ses profondeurs insondables, et les éclats précipités du tonnerre, dominant le tumulte des éléments déchainés, donnaient à ce désordre un singulier caractère de force et de grandeur.

André s'assit, sans rien dire, non loin de Pascal, et, l'œil ardent, l'attitude contenue, il s'appreta à écouter.

Pascal reprit :

(A suivre).

**LE PIANO-REVUE**

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs le PIANO-REVUE, dont le numéro de juin, aussi bien que le numéro de mai, sera apprécié dans toutes les familles où la belle et bonne musique est en honneur.

Les collaborateurs de ce recueil élégant sont les grands maîtres de l'art, les noms les plus justement populaires de ce temps. Depuis les plus récentes nouveautés jusqu'aux grands chefs-d'œuvre classiques, tous les genres sont représentés dans cette publication de manière à satisfaire tous les goûts.

Le PIANO-REVUE est encore, dans la musique, le dernier mot de l'art, de la belle édition et de l'économie.

Chaque mois il donne de quinze à vingt morceaux choisis de Piano, en grand format, au prix de 2 francs; et l'abonnement annuel, fixé à 20 francs, comprendra plus de deux cents morceaux.

Le but, éminemment artistique du PIANO-REVUE mérite donc tous les éloges, car il répond à un besoin de notre époque, en mettant en lumière et à la portée de tous la musique de toutes les écoles et de tous les compositeurs estimés.

Aussi le PIANO-REVUE, dont les bu-

reaux d'abonnement se trouvent à Paris, 6 (bis), rue du Quatre-Septembre, est le bienvenu dans toutes les familles.

**100 FR. DE MUSIQUE POUR 2 FR.**

Piano-Revue journal mensuel du Pianiste. Opéras, Opérettes, Variations, Quadrilles, Valses, Polkas, Réveries, inédits, modernes et classiques des MEILLEURS MAITRES.

Abonnement : 20 francs par an ne mandat : plus de 200 morceaux choisis de PIANO en grand format.

Muméro de juin (18 morceaux) : 2 fr. ou timb., envoi franco. — Paris, 6 bis, rue du Quatre-Septembre.

LIBRAIRIE FIRMIN DIDOT, 56, RUE JACOB, PARIS

**LA MODE ILLUSTRÉE**

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> Emmeline Raymond

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la Mode illustrée offre à ses abonnés, en leur prodiguant les patrons, les gravures, les renseignements, les conseils tant pour leur

habillement que pour l'exécution de tous les travaux féminins.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT et C<sup>e</sup>, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

**Prix pour les départements :**

1<sup>re</sup> édit. 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. 4<sup>e</sup> — avec une gravure colorisée chaque numéro :

3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr. S'adresser également dans les librairies des départements.

TROISIÈME ANNÉE.

**LA VIE DOMESTIQUE**

revue de toute la famille

Dirigée par M. Henry Bellaire  
Bureaux 71, rue des Saints-Pères, Paris.

La Vie Domestique est la publication de

famille la plus complète de notre époque : elle paraît tous les quinze jours en une belle livraison avec gravures, traitant de Littérature, Hygiène, Modes avec patrons, Romans, Amusements en famille, Jeux d'esprit, Problèmes d'échecs, de Dames, de Cartes, de Dominos, Rébus, Charades, Enigmes, Logogripes, etc.

Un an : pour la France et l'Algérie, 10 fr. — Étranger, 11 fr. 50. — Nombreuses primes.

**L'ÉCLAIREUR FINANCIER**

Paraît tous les Dimanches.

Résumé de chaque numéro :

Informations financières. Causerie financière. Bilans. Revue de la Bourse. Recettes par des Chemins de fer. Chronique des valeurs. Correspondances. Assemblées d'Actionnaires. Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement. Paris. — 45, rue Vivienne 45. — Paris. Envoyer mandat ou timbres postes.

R

QUATRIÈME ANNÉE. **JOURNAL DES JEUNES MÈRES** ILLUSTRÉ

Éducation de l'Enfant par sa Mère jusqu'à l'adolescence

Directeur scientifique : le Dr S.-E. Maurin

Président de la Société protectrice de

l'enfance de Marseille.

Directeur littéraire et fondateur :

Henry Bellaire

Secrétaire-général de la Société nationale des Amis de l'Enfance.

Abonnements, 7 fr., Étranger, 8 fr. 50. Cette excellente publication est indispensable à toutes les mères de famille qui veulent bien élever et instruire leurs enfants, et avoir de bons conseils sur les modes et la toilette de leur petite famille. Réduction variée. Prime gratuite du Journal des Jeunes Mères.

La Gazette des Enfants, jouet littéraire, amusant et instructif.

Bureaux : 71, rue des Saints-Pères, Paris.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

**BAYLES, J<sup>NE</sup>**

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par la travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouver, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnon, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVREURIE ET COUVERTS

DE LA MAISON CHRISTOFLE

ET RÉARGENTURE.

BIJOUTERIE RELIGIEUSE

ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES

D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS,

TONDEUSES, TOURNE-BROCHES

ET RÉPARATIONS.

ASSORTIMENT

DE REVOLVERS DES FABRIQUES

DE LIÈGE.

**Eaux Minérales de Miers**

Gare de Rocamadour (Lot)

**HOTEL CARBOIS**

A Alvernac

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvernac, jouit d'une réputation justement méritée.

Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alvernac actionnaire de la Fontaine minérale offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui courraient leur être nécessaires.

Un omnibus fait le service à tous les trains de la gare pour conduire les voyageurs à l'Hotel Carbois.

**Atelier de Reliure**

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

**J. SARRAZIN, FILS**

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.

**A Vendre ou à Louer**

UNE

**MAISON DE CAMPAGNE**

AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette PROPRIÉTÉ est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique.

S'adresser : à M. Emile Guilhaud, à côté de la Gare; à M. Delpérier, M<sup>d</sup> de meubles; à MM<sup>es</sup> Logan et Delport, notaires.

**TABLEAU DES DISTANCES**

nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

**GROS ET DÉTAIL**

**ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ**

rue du Lycée à Cahors

CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES. ÉPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.

M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquiescer de M<sup>me</sup> veuve Boussac, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.

**CAFÉ DE BORDEAUX**

Le Sieur Ferdinand COLONGE, entré depuis le 1<sup>er</sup> Juillet en possession du CAFÉ DE BORDEAUX, créé, sur des bases si heureuses, par son frère, Léon COLONGE, a l'honneur d'informer le Public que cet Etablissement ne laissera rien à désirer sous le rapport du confortable, des consommations et du service. On y trouvera les Liqueurs des premières marques, des Boissons glacées et tout ce qui peut flatter en toute saison le goût des amateurs.

A l'instar des Tavernes parisiennes, on y servira des Viandes froides, telles que Jambons Sandwich, Terrines, etc.

Le Sieur COLONGE ose espérer que le public répondra à son désir de le satisfaire.

**Vendues à garantie**

Machines à battre, à bras et avec Manège, pour un ou deux chevaux ou bœuf, Tarares, Ventilateurs, Hache-paille, Fouloirs et Pressoirs à vendange, etc.

Par une nouvelle addition, les Machines à battre à bras que je possède, sont 40 p. % moins pénibles à toutes leurs similaires.

L'entretien des Machines par lui vendues se trouve assuré en toutes circonstances.

S'adresser à M. Laffargue, Constructeur-mécanicien à Prayssac (Lot.)

L. BASCHET, Editeur, 126, boulevard Magenta, Paris.

LE

**MUSÉE POUR TOUS**

Revue de Littérature et d'Art, paraît hebdomadairement.

Chaque numéro, impression elzévirienne, sur beau papier velin, format colombier, se compose :

1<sup>o</sup> De quatre pages renfermant : texte par les meilleurs écrivains, dessins, gravures, autographes, musique, etc. ;

2<sup>o</sup> De DEUX MAGNIFIQUES PHOTOGRAPHIES tirées hors texte, sortant des ateliers de la maison Goupil et C<sup>e</sup>, et représentant une valeur réelle de DOUZE FRANCS.

PRIX DU NUMÉRO 2 fr. 25.

Il paraît un numéro tous les Vendredis.

ABONNEMENTS :

| Paris                           | Départements                 |
|---------------------------------|------------------------------|
| Un an..... 100 fr.              | Un an..... 117 fr.           |
| Six mois..... 50 fr.            | Six mois..... 60 fr.         |
| Série de 5 numéros... 11 fr. 25 | Série de 5 numéros... 12 fr. |

On souscrit : à Cahors, chez GIRMA, libraire.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



**M<sup>me</sup> LINON**

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS. Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs. Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.

**MALADIES DE LA PEAU**

Dartres, Eczéma, Psoriasis, Boutons, Démangeaisons, etc. **POMMADE SOUVERAINE** de CARRÉ, Pharmaciens à Bergerac et Tours. Exiger MARQUE déposée et inscrite dans le P. O. S. N<sup>o</sup> 11. Les Docteurs favorables à MM. les Docteurs. Nombreux CERTIFICATS de Guérison. Prix du Pot : 2 f. 50. Par poste : 3 f. 50. A Cahors, chez M. Vinel et tous pharm.

**AULUS (ARLÈGE)**

EAU MINÉRALE, DÉPURATIVE, LAXATIVE, DIURÉTIQUE. Récompense à l'Exposition de Lyon, 1872-73, Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1875. Maladies de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie, Gravelle, goutte, constipation. Vices du sang. — Un des sites les plus beaux des Pyrénées centrales. Station de Saint-Gérons. Chemin de fer du Midi. A Aulus : caisse de 50 bouteilles, 31 fr.; de 25 bouteilles, 16 fr. 50. Dépôt à Paris, 18, rue St-Martin, et en province chez tous les marchands d'Eaux.

**On demande** des agents dans tous les cantons pour la Cie d'Assurance contre l'Incendie, la Grêle et la mortalité du bétail, **La Gironde**. S'adresser à Bordeaux, cours des Fossés, N<sup>o</sup> 92.

**Attention**

On désire trouver dans chaque canton une personne ayant quelques loisirs pour des articles très-utiles dont la vente est si facile que toute personne intelligente, homme ou dame, pourra sans nuire en rien à ses occupations habituelles réaliser d'importants bénéfices. S'adresser au D<sup>r</sup> de la fabrique de l'Alliance, à Chaux-de-Fonds (Suisse) Aff. avec un timbre de 0 f. 30 cent.

**Bottelage de Foins et Fourrages**. S'adresser au sieur SIVIOL PIERRE, domicilié à Puy-l'Évêque, qui se rendra dans toutes les communes où on voudra l'appeler, à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Les frais de poste pour commandes restent à sa charge.